

PROCÈS VERBAL DU COMITE DE QUARTIER

DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021 A 20H30

Le Comité de quartier de Moulet – Viallard – La Coussedière dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Jennifer SIMONET et Melaine GUILLOU.

Etai^{ent} présents : Sylvain GONDET, Sylvain MARSY, Jennifer SIMONET, Hugues VANDERMOERE, Laurence DUPONT, Joël DE AMORIM, Melaine GUILLOU, Edwina VAUTOUR, Julie MIFSUD, Nadège BROSSEAUD (non membre du comité de quartier), Halim YALCIN (non membre du comité de quartier)

Etai^{ent} représentés :

Etai^{ent} absents : Jessie HERNANDEZ, Clément VALERIO, Aude DUHAMEL

M. Melaine GUILLOU et Mme Jennifer SIMONET, en qualité d'animateurs du comité de quartier de Moulet, après avoir procédé à l'appel des membres, constate le quorum atteint, ouvre la séance du Comité de quartier et désigne M. Melaine Guillou aux fonctions de secrétaire de séance.

INTERVENTIONS

Présence de Nadège BROSSEAUD en qualité d'élue.

Changements :

Halim YALCIN notifie au comité de quartier la démission de Ludovic PERNES, pour des raisons qui restent privées (et sans lien direct avec le comité de quartier). Comme il n'y a pas de « liste d'attente » pour ce comité de quartier, il y a la possibilité (mais pas obligation) de recruter un nouveau membre en remplacement.

Echanges avec les habitants :

Première discussion autour de la communication avec les habitants, avec le souci de toucher le maximum de monde. Une commande de panneaux d'affichage est prévue (devis en cours, budgété pour 2022), l'emplacement sera à décider par comité de quartier, avec l'idée d'être le plus le plus profitable aux 3 villages concernés.

Réflexion sur l'action du comité de quartier :

Nombreux échanges sur le premier PV de la réunion du 14/10. Certains aspects des objectifs et règlement des comités de quartier sont rappelés. Le comité de quartier n'a pas vocation à être l'interface entre la mairie et les habitants et tous les sujets (bien qu'intéressants à débattre) ne sont pas du ressort du comité de quartier.

Point de vigilance rappelé par la mairie : faire en sorte que le comité de quartier ne soit pas sur-sollicités par des demandes diverses et variées. Le comité de quartier n'a pas pour mission de recueillir les doléances des habitants, mais doit être une instance qui vise à améliorer la vie des quartiers en formulant des propositions concrètes. Le comité de quartier n'est pas là pour porter l'action de la mairie.

Position du comité de quartier : partir des questions qui nous mobilisent et tenter de façon constructive de proposer des solutions locales. Cette façon d'approcher les choses rentre bien dans le cadre et les statuts du comité de quartier.

Le souhait du comité de quartier d'avoir une vue sur l'action planifiée / envisagée pour le quartier est réitérée, surtout dans le souci de nourrir la réflexion du comité de quartier.

Mode de fonctionnement avec les services techniques :

Les services de la mairie a reçu beaucoup de demandes émanant des comités de quartier, mais ne sont pas habitués à ce gros afflux de demandes et ce type de fonctionnement. A partir de maintenant, les membre des comités de quartier doivent passer par les élus référents. Pas de demande directe acceptée. Note signée par le maire en cours de rédaction.

Discussion sur les biens de section :

La gestion des biens de section ne rentre pas dans le cadre du comité de quartier.

Echanges entre les membres du comité de quartier :

A l'unanimité, le comité de quartier rappelle le besoin d'échanges apaisés et sans trop de limitation a priori sur les thèmes échangés. Il sera nécessaire de bien focaliser les échanges ensuite pour éviter de nous disperser et bien rester dans les missions du comité de quartier.

Sélection des thèmes :

Les 4 thèmes qui ont émergé à la première réunion s'inscrivent bien dans la démarche des comités de quartier.

Le comité de quartier n'est pas favorable à avoir plusieurs sous-groupes en parallèle et souhaite se focaliser sur un seul sujet à la fois.

Un tour de table est effectué pour déterminer quel sera le premier thème à discuter :

Jennifer, Sylvain M., Melaine, Julie, Edwina : sécurisation circulation aux abords de l'école (thème 1)

Sylvain G., Hughes : embellissement quartier (thème 3)

Hughes : vie de quartier (thème 4)

C'est donc le premier sujet « sécurisation circulation aux abords de l'école » qui est retenu.

Des idées autour d'un questionnaire à l'attention des citoyens et une boîte aux lettres de comité de quartier ont émergé et seront à discuter à la prochaine séance. Un espace informatique (drive) pour stocker les données sera probablement aussi utile.

MODALITÉS POUR LES PROCHAINES SÉANCES

L'idée d'une réunion publique est jugée probablement trop prématurée, le comité de quartier a besoin d'un projet un peu mature et d'arguments pour l'exposer au public (avoir des membres de comités de quartier « solidaires » et globalement d'accord entre eux).

Besoin de disposer de la liste des projets de la mairie pour le quartier pour efficacement préparer la prochaine séance et faire le lien entre les projets en cours et les différentes rubriques identifiées (ci-dessus).

La date du jeudi 2 décembre à 20h30 est déjà fixée et donc retenue car convenant au plus grand nombre.

Lieu : au four de Moulet de préférence.

L'ordre du jour sera précisé, et tournera autour du thème 1 (la sécurisation + focalisation sur un petit nombre de sujets dans ce thème). Les dates 2022 seront à fixer à cette occasion et les animateurs seront à désigner.

INFORMATIONS**PROPOSITION DE DATE POUR LE PROCHAIN COMITE DE QUARTIER**

L'ordre du jour (sélection des sujets) étant traité en ayant permis à chacun de s'exprimer, la séance est levée à 21 h 50.

Les animateurs du comité de quartier